

SYNDICAT DE QUARTIER 3M BOURGAILH
2 bis rue des Anciens de l'A.F.N.
33600 PESSAC
<https://sdq3mbourgailh.fr/>

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CA
07 Juillet 2021

PRESENTS: Daniel DOMENGE- Joëlle TREMOULINARD- Germaine BENOIT- Ascension CAYUELA- Annie DALANCON - Moussa KONE- Gérard LAGARDERE - Geneviève PINSTON - Michèle DIO-

EXCUSES : Louissette BERNIER -Omar CHAHAT- Richard MABILLEAU -Guy FOURNIER

Invité excusé : De FANTI

Avec la participation de:

- **Dominique MOUSSOURS, Maire-Adjoint du secteur.**

- **Marc GATTI adjoint au Maire en charge du Commerce et de l'Artisanat**

Ordre du Jour:

de 18 h à 19 h : Échanges sur la création d'un marché

à 19 h :

1/- Approbation PV de la réunion du 09.06.2021

2/- Trésorerie: subvention- Accès aux comptes BP

3/- Gym volontaire: conditions d'animation 2021-2022

4/- Investissement: choix d'un vidéoprojecteur

5/- AG du 11.09.2021: attribution de don- distribution de flyers- invitations

6/- Compte-rendu de différents rdv

7/- Questions diverses

Fin de réunion : 20 h 30

Rappel : port du masque obligatoire et respect de la distanciation

Projet de création d'un marché hebdomadaire: suite des échanges avec les invités et décision

Daniel DOMENGE argumente le projet pour la réalisation de celui-ci (le mercredi si possible pour éviter la concurrence avec les autres marchés): encourager la consommation en circuit court, valoriser et privilégier autant que possible la production locale, favoriser la proximité pour limiter les déplacements.

Monsieur GATTI nous informe sur la réglementation du marché de plein air et nous précise ce jour que les communes et syndicats doivent mettre à la disposition des producteurs locaux les équipements nécessaires (prises électriques, arrivées d'eau, sanitaires etc). La salle municipale de MONBALON répond à ces différents critères.

Dominique MOUSSOURS souligne la densité des nouveaux arrivants dans le quartier favorisant une mixité et un lieu de vie intergénérationnel .

Monsieur GATTI précise qu'il faut normalement une année pour bien démarrer un marché en plein air.

En fonction des échanges de ce jour avec l'ensemble des participants, après autorisation municipale, la création de notre marché devrait se concrétiser pour débuter en Novembre 2021.

Nous effectuerons une prise de contact avec les producteurs locaux qui voudrons bien

s'associer à notre projet.

Les services municipaux, de leur côté, feront usage de leur fichier de commerçants non sédentaires pour aider à la diversité des stands de producteurs.

Les recherches devront s'orienter prioritairement vers les corps de métiers suivants: Primeur-Charcutier- Fromager- Boulanger-Volailler-Poissonnier.

Les commerçants doivent être référencés et faire l'objet d'une présentation à la commission paritaire de la ville qui se réunit une fois par mois.

Le quartier demande qu'une exonération du paiement de la place soit accordée aux commerçants sur les premiers mois de démarrage. Mr GATTI indique que c'est possible.

Avant le départ des élus à 19H00, il est convenu de se revoir dès le mois de septembre pour faire le point et avancer ce projet. Une communication sera faite aux adhérents lors de l'AG du quartier qui se tiendra le 11.09.2021.

-
- 1/- Approbation PV de la réunion du 09.06.2021
 - 2/- Trésorerie: subvention- Accès aux comptes BP
 - 3/- Gym volontaire: conditions d'animation 2021-2022
 - 4/- Investissement: choix d'un vidéoprojecteur
 - 5/- AG du 11.09.2021: attribution de don- distribution de flyers- invitations
 - 6/- Compte-rendu de différents rdv
 - 7/- Questions diverses
- Fin de réunion: 20H30

Rappel : port du masque obligatoire et respect de la distanciation

1/- Le PV de la réunion de CA du 09.06.2021 est approuvé à l'unanimité

2/- Trésorerie: subvention- Accès aux comptes BP

► La subvention municipale de 1400€ votée pour le quartier est versée à ce jour.

► Pour des raisons de sécurité accrue, l'accès aux comptes bancaires a été modifié par la Banque Populaire. Daniel DOMENGE reste le seul utilisateur pour l'accès aux comptes. Sur le plan pratique, la gestion s'en trouve compliquée. Il est convenu de se renseigner auprès d'autres banques pour connaître leurs modalités et revenir vers la BP pour échanger.

3/- Gym volontaire: conditions d'animation 2021-2022

► Cours du Jeudi : L'animatrice Éliane DAUZAN a fait valoir ses droits à la retraite fin juin. Il est convenu entre les 2 parties de la reprise des cours sous une nouvelle convention, dénommée "Convention de Défraiement", acceptée par Éliane DAUZAN qui devra avoir la qualité d'adhérente à l'association SdQ 3M Bourgailh.

Les conditions d'animation restent identiques aux précédentes, l'assurance responsabilité civile MAIF couvre automatiquement cette activité sans modification de contrat. Une attestation d'assurance est délivrée à Daniel DOMENGE.

Le CA valide la continuité de cette activité sous ces conditions.

Pour rappel: Germaine BENOIT, à contacter au 06 16 87 51 84 prend en charge le bulletin de renouvellement d'inscription, dûment renseigné pour la saison 2021/2022, à savoir :

- réinscription du règlement pour la saison : 30€ pour l'année
- nouveaux arrivants : cotisation annuelle de 50 €, certificat médical à fournir.

4/- Investissement: choix d'un vidéoprojecteur :

► Vidéoprojecteur avec entrées HDMI et port VGA compatible avec l'ensemble des ordinateurs PC.

La commande est en cours de réalisation. L'ancien modèle sera proposé à la vente lors de la fête des associations organisée par la ville de Pessac avec la Maison des associations et l'Office du Sport, le samedi 4 septembre 2021 de 11h à 17h.

5/- AG du 11.09.2021: attribution de don- distribution de flyers- invitations

► attribution de don : **Dotation 2020**

Le résultat de la générosité des adhérents s'élève à 474€. Daniel DOMENGE remettra le don, arrondi à 500 €, au Président de l'Association « Conférence St Vincent de Paul de Pessac » lors de l'Assemblée Générale le Samedi 11 Septembre 2021.

► distribution de flyers : répartition très prochainement dans les boîtes aux lettres des adhérents.

► invitations : seront conviés à l'Assemblée Générale, le Maire et les élus ainsi que le Président de la Fédération des quartiers Roger LEVY.

6/- Compte-rendu de différents rdv (Madame DAUNY /Monsieur MOUSSOURS)

Rappel des demandes en cours du quartier :

- Qualité des trottoirs: une visite est programmée en Septembre par les élus. Elle aura pour but d'identifier les parties de trottoirs qui sont à réparer.
*Pour mémoire l'entretien du trottoir est du ressort de l'habitant, la réparation étant de la responsabilité des autorités locales ou territoriales.
- Passerelle: le garde corps existant sera remplacé par un garde corps en métal en 2022.
- Mur anti bruit : les dernières mesures ont été réalisées.
- Piste en projet de la rue des Frères Royères au bioparc « baptisée autoroute du vélo » piste en grave (ne permet pas de véhicule à moteur) géré par la Métropole (restons vigilants).
- Quartier en ZONE 30 : le passage du quartier en ZONE 30 est à l'étude. Un débat aura lieu lors de la prochaine AG.
- Boîte à Livres: sans réponse à ce jour, la demande sera réitérée lors de l'Assemblée Générale.

A noter que Mme DAUNY, élue en charge des associations, avait fixé un rdv avec Daniel DOMENGE, rdv auquel elle ne s'est pas présentée. Le président, malgré un message laissé, n'a reçu ni nouvelles ni excuses.

7/- Questions diverses

► Avenue de Monbalon : sera fermée du 26 juillet au 7 août 2021 pour raison de travaux.

► Mairie de Pessac : La municipalité reçoit une fois par an les Présidents de quartier. Daniel DOMENGE a été reçu par Stéphane MARI le 06 juillet 2021.
Par ailleurs, Daniel DOMENGE a rdv avec le Maire le 19.07.2021

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 20h30.

Prochaine réunion: Mercredi 1er septembre 2021 à 18h30

La Secrétaire,
Joëlle TREMOULINARD

Le Président,
Daniel DOMENGE

